



ESPACE ÉCONOMIQUE ROGER PAYET

Concertation préalable du 7 octobre au 7 novembre 2019

Compte-rendu de l'atelier de travail du 16 octobre 2019 à Sainte-Marie

Une quinzaine de participants étaient présents à l'atelier de travail qui s'est tenu le 16 octobre 2019, au 6 rue Concorde, dans les locaux de l'entreprise Millet. Organisé dans le cadre de la concertation préalable dédiée au projet d'Espace économique Roger Payet, cet atelier avait pour objectif de travailler ensemble sur différents axes du projet.

Présentation et animation :

André Baron, Groupe Opale Alsei

Laura Crétet, Stratégies & Territoires

Déroulé de l'Atelier

Organisé de 17h à 19h, l'atelier s'est déroulé autour de 4 séquences de travail :

- un temps de diagnostic commun sur le secteur aujourd'hui ;
- un temps de travail collectif sur les caractéristiques souhaitées de ce futur espace de vie (équipements, espaces publics, services,...);
- un temps de travail collectif sur les typologies d'activités qui pourraient s'implanter au sein du futur espace ;
- un temps de travail collectif sur la prise en compte des enjeux de développement durable.

Les séquences s'articulaient entre temps de réflexion individuel, échanges et mises en commun.

Chaque participant s'est vu remettre un livret pour annoter ses contributions à l'atelier. Les participants ayant rempli leur livret ont pu le remettre à l'issue de l'Atelier au Groupe Opale Alsei pour analyse et restitution dans le présent compte-rendu

Restitution des contributions

1. Diagnostic du secteur aujourd'hui

Les participants étaient invités à détailler :

- ce qu'ils apprécient le plus aujourd'hui dans le secteur, leurs usages et habitudes ;
- ce qu'ils apprécient le moins ;
- ce qui manque aujourd'hui.

Restitution des contributions et des temps d'échanges :

- Très largement, les participants soulignent le calme et le cadre paysager comme atouts forts du secteur aujourd'hui. Les participants apprécient de pouvoir se promener dans les champs de cannes. Les participants font également part d'une vie de quartier agréable. La proximité des axes routiers structurants est également présentée comme un point positif.
- A l'inverse, les participants sont nombreux à regretter la hausse du trafic, la circulation de plus en plus difficile et les nuisances sonores liées à la route. Plusieurs contributions soulignent également l'entretien des voiries qui serait insuffisant ou encore l'absence de trottoirs dans certains espaces pour pouvoir se déplacer en toute sécurité.
- Les participants apprécient leur quartier mais estiment qu'il manque aujourd'hui : de pistes cyclables, de voies piétonnes, d'équipements sportifs, et souhaitent des voiries de meilleure qualité. Enfin, plusieurs contributions émettent le souhait d'un meilleur réseau VRD.

En résumé : sur le diagnostic du secteur aujourd'hui, les participants apprécient le calme et les espaces naturels de leur quartier, tout en étant à proximité de toutes les commodités, notamment les grands axes routiers. En revanche, la circulation est perçue de plus en plus importante et difficile. Les participants ont ainsi de nombreux échanges avec le Groupe Opale Alsei sur la préservation de leur cadre de vie et la prise en compte du trafic routier dans le projet.

2. Les caractéristiques du futur Espace économique Roger Payet

Dans cette séquence, les participants étaient invités à réfléchir sur les aménagements, équipements ou services qui semblent nécessaires au sein du futur Espace économique Roger Payet.

Les diverses propositions des participants :

- des espaces verts (parc, promenade arborée,....)
- des espaces agricoles,
- une Halle paysanne,
- une salle communale,
- des espaces associatifs,
- des voies piétonnes,



- des pistes cyclables,
- un centre médical,
- des espaces publics dédiés aux activités sportives,
- des espaces verts, des parcs,
- des aires de jeux pour les enfants,
- une connexion au futur tram.

A l'inverse, une contribution souligne que le secteur est suffisamment pourvu et n'a pas besoin de nouveaux équipements ou aménagements dans le cadre du projet.

A l'issue des échanges, les participants pointent 3 aménagements/équipements prioritaires selon eux :

- des espaces publics dédiés aux activités sportives,
- des espaces verts,
- des voiries adaptées à tous les modes de déplacement, notamment les mobilités douces.

3. Les typologies des futures activités économiques accueillies sur le site

Dans cette séquence, les participants étaient invités à réfléchir et à échanger sur les activités économiques qui pourraient être accueillies demain au sein de l'Espace économique Roger Payet. Lors de cette séquence, de nombreux échanges ont porté sur l'offre de logements. A cette occasion, le Groupe Opale Alsei a pu rappeler sa volonté de rapprocher autant que possible les lieux de vie des lieux de travail avec une offre globale et diversifiée telle que celle envisagée dans le cadre du projet.

Ce qu'il ressort des propositions des participants :

- développer une culture agricole « raisonnée » ou biologique pour préserver l'identité agraire du site ;
- privilégier l'accueil de petits commerces de proximité, notamment tournés vers les circuits-courts et la vente de produits locaux plutôt que de grandes enseignes ;
- accueillir une pépinière, ce qui manquerait aujourd'hui dans le nord de l'île.

Globalement, les participants souhaiteraient plus d'activités économiques que de logements sur le site.

4. La prise en compte du développement durable

Dans cette séquence, les participants étaient invités à réfléchir aux enjeux de développement durable et à déterminer les axes de travail prioritaires pour la poursuite du travail sur le projet. Cette séquence a fait l'objet de nombreux échanges : l'ensemble des participants font part d'attentes fortes sur la préservation du cadre naturel et de l'environnement du site. La prise en compte de la ressource en eau revient également comme un point de vigilance important pour les participants.



Les diverses propositions des participants :

- Prévoir de nombreux espaces verts, notamment pour faire face à la hausse des températures.
- Proposer un aménagement équilibré, bien intégré dans le site et qui préserve autant que possible les vues.
- Prévoir une desserte en transports en commun efficace pour inciter à ne pas utiliser la voiture.
- Construire des bâtiments « propres » qui consomment peu de ressources.
- Dédier des espaces aux cultures agricoles biologiques ou raisonnées, favoriser la production en circuit-court.
- Produire de l'électricité sur place.
- Favoriser l'emploi local.
- Préserver l'allée des palmistes.

A l'issue des échanges, les participants pointent 3 axes de travail prioritaires selon eux :

- L'intégration paysagère avec de nombreux espaces verts.
- La préservation de la faune et flore présentes sur le site, notamment l'allée des palmistes.
- Le développement d'une agriculture raisonnée.

A l'issue de l'atelier, les participants font part de leur souhait d'être informés régulièrement de l'avancée du projet.

